

***Quelques informations en vrac !*****Aide sociale**

Nous voulions aider un couple sans domicile fixe en le logeant à Sorgeat. Mais Frédéric a été rattrapé par un passé judiciaire noir pour lequel il vient d' être incarcéré dans le Cantal et Laura, de son vrai prénom Léa a été placée en centre d'accueil pour mineurs . Sur le fondement de ces fausses identités, nous avons annulé la location de l'appartement du presbytère ; c' est la candidature de mme Bompart , Joséphine qui a été retenue pour occuper ce logement. La SPA , les services sociaux d'aide à l'enfance , ont été défaillants, et incapables de nous aider, Nous avons provisoirement stocké tous les biens, les voitures, ...Nous avons dû nous débrouiller seuls.

Cette expérience nous a incité à réactualiser nos contrats de location. Des exigences préalables à la signature y ont été apportées.

**Loyers impayés**

Nous avons perçu 12 années de loyers impayés par 'ORANGE' pour une parcelle de terrain communal sur laquelle a été installé un relai de téléphonie . Les paiements de 260 euros par an se sont arrêtés à la fin du bail, en 2003 . Nous avons relancé ORANGE, pu obtenir le règlement des loyers dûs et avons engagé l'écriture d'un nouveau contrat de location avec un loyer de 370 euros par an à partir de 2017. Il n' y a pas de petits profits...

**le camping**

Nous disposerons bientôt au camping d'un logiciel de gestion conforme à la réglementation . Nous avons poursuivi les travaux d'installation des cumulus et réparé le bloc sanitaire de l'accueil trop souvent défaillant. Prochainement, d'importants travaux de voirie en faciliteront l'accès. Nous allons pouvoir rouvrir prochainement ; Nous devons embaucher un salarié à temps complet, régisseur pour 06 mois , soit du 01 mai au 01 novembre. Il sera épaulé par un temps partiel . Cet exercice 2016 sera décisif pour l'avenir du camping.

**Congé maladie**

Nous avons saisi le comité médical départemental pour régulariser la situation de CH , absente pour raison de santé depuis le 12 juillet 2015. Nous retardons l'échéance d'embauche au camping pour des raisons évidemment financières tant que nous ne connaissons pas sa date de reprise et les modalités correspondantes..

**Electrification**

Les pylônes EDF et téléphone de notre village seront retirés d' ici quelques mois ; Il s'agit d'un pas important vers l'embellissement du village , la facilité de circulation et la fin des pannes liées à la météo. La dernière tranche d'enfouissement des lignes va être conclue dans la foulée.

## **Assainissement**

La commune de Sorgeat et le SMDEA ont décidé d'achever la mise en place de l'assainissement collectif. La quatrième et dernière tranche de travaux pourrait débuter dans les prochains mois. Quelques quartiers nécessitent une attention particulière car le défaut d'un système d'assainissement individuel normalisé ou de collecteur des eaux usées est un frein aux investissements. Les facilités de raccordement au réseau public sont un atout quand il s'agit d'acheter ou de rénover une grange, une maison. Un terrain trop petit pour accueillir un épandage individuel peut ensuite devenir constructible. A l'objectif écologique s'ajoute donc un intérêt financier. Nous serons amenés à traverser des propriétés privées et avons donc sollicité l'agrément des propriétaires avant d'entreprendre quoi que ce soit..

## **Affouage**

Pour les candidats déclarés à l'affouage 2015/2016, la signature de la convention et l'obtention d'une autorisation de circuler est un préalable indispensable. La date limite d'extraction du bois est fixée au 30 Août 2016. Guy Croux tient ces documents à votre disposition.

-----

Je vous livre là quelques informations. La vie municipale est riche, beaucoup d'efforts doivent y être consacrés. De nombreuses actions sont menées, elles feront l'objet d'un prochain courrier aux habitants et de discussions à l'issue du prochain conseil municipal. - la date n'est pas définie .

Un grand merci à celles et ceux qui s'impliquent à nos côtés.

Le maire

*Emmanuel Fauvet.*